



**CÉAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Fax : 02 43 02 98 70  
Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : www.ceas53.org

**CÉAS-point-com**

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeur pour ce numéro :  
Claude Guioillier.



## Démographie

### Navettes domicile / travail : plus nombreuses et longues

Dans *Insee Première* n° 1605 de juin 2016, Maud Coudène et David Lévy analysent les déplacements domicile / travail à partir des résultats des recensements de 1999 et de 2013 <sup>(1)</sup>.

En 2013, un peu plus de 26 millions de personnes habitant en France ont un emploi. Environ les deux tiers d'entre elles (16,7 millions) travaillent dans une autre commune que celle où elles résident. De 1999 à 2013, leur part est passée de 58 % à 64 %. Les deux auteurs précisent que cette hausse concerne l'ensemble du territoire français, et plus particulièrement les territoires les moins denses <sup>(2)</sup>.

Maud Coudène et David Lévy ajoutent que la part des personnes ne travaillant pas dans leur commune de résidence varie selon la profession et catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, trois quarts des ingénieurs et des cadres d'entreprise sont dans cette situation. La part est également plus forte pour les travailleurs ayant des enfants (69 %, contre 64 % en moyenne) et pour ceux appartenant à un ménage comptant deux personnes ayant un emploi (69 %, contre 61 % lorsque le ménage ne comporte qu'un seul actif occupé). Il y a également une surreprésentation parmi les propriétaires d'une maison individuelle (71 %, contre 52 % pour les locataires en logement collectif).

La voiture reste le principal mode de transport : cela concerne 80 % des déplacements hors commune de résidence, et tout de même 51 % des personnes travaillant dans leur propre commune. Bien entendu, une offre conséquente de transports en commun (comme à Paris) fait diminuer la mobilité professionnelle en voiture.

Les deux auteurs montrent que depuis 1999, les distances parcourues pour se rendre au travail s'allongent. En 2013, la moitié des personnes qui travaillent dans une autre commune effectuent plus de 15 km à partir de leur domicile (+ 2 km par rapport à 1999). Selon Maud Coudène et David Lévy, la proportion des trajets de moins de 10 km a diminué (- 5 points), au profit notamment de ceux compris entre 20 et 50 km.



### En bref !

- ✓ En 2013, parmi les personnes ayant un emploi, 383 000 quittent le territoire français pour se rendre à leur travail situé à l'étranger (soit 1,5 % des personnes ayant un emploi). Leur nombre a augmenté de 50 % depuis 1999. La Suisse et le Luxembourg sont les deux principaux pays de destination.
- ✓ En 2013, quelque 317 000 personnes ayant un emploi travaillent à plus de 200 km de leur lieu de résidence (+ 35 % entre 2008 et 2013). Dans quatre cas sur dix, ces personnes travaillent dans l'aire urbaine de Paris.

(1) – « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence » (4 pages).  
(2) – En Mayenne, la hausse des navettes domicile / travail pourrait s'expliquer par la forte diminution des agriculteurs qui souvent avaient leur habitation sur l'exploitation même.

## Le smartphone envahit la vie quotidienne des Franais

Le Conseil g n ral de l' conomie (CGE) et l'Autorit  de r gulations des communications  lectroniques et des postes (Arcep) ont confi  au Cr doc <sup>(1)</sup> une enqu te sur la diffusion et l'usage des technologies de l'information dans la soci t  franaise. Le CGE et l'Arcep publient les r sultats dans l' dition 2015 de leur *Barom tre du num rique*.

Pour r aliser cette enqu te, le Cr doc a interrog  en face   face,   leur domicile, un peu plus de 2 200 personnes de 12 ans ou plus, repr sentatives de la population franaise en m tropole (m thode des quotas).

1) L' quipement « classique » des m nages marque le pas, au profit des smartphones et des tablettes tactiles. En 2015, 89 % des 12 ans ou plus ont un t l phone fixe et 92 % sont  quip s en t l phonie mobile. Par ailleurs, 80 % ont au moins un ordinateur quand 58 % ont un smartphone et 35 % une tablette tactile. Enfin, 83 % ont une connexion   Internet   domicile. Les smartphones connaissent un d veloppement impressionnant : + 12 points de pourcentage en un an. En 2012, le taux d' quipement  tait seulement de 29 %. Pour les tablettes (+ 6 points en un an), on est pass  d'un taux d' quipement de 8 % en 2012   35 % en 2015.

2) La t l phonie mobile ne sert pas d'abord  ... t l phoner ! Les 12 ans ou plus l'utilisent pour naviguer sur Internet (52 %), consulter leurs courriels (45 %), t l charger des applications (44 %), chercher un lieu (restaurant, bar...) avec la g o-localisation (36 %),  changer des messages de faon instantan e (25 %) et, enfin, t l phoner (17 %).

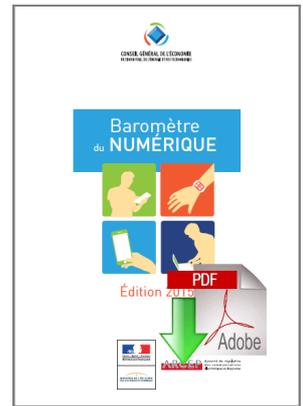
3) Toujours chez les 12 ans ou plus, 84 % se connectent   Internet : 68 % le font tous les jours ; 11 % une ou deux fois par semaine ; 5 % plus rarement.   noter que la France est dans le peloton de t te dans l'Union europ enne pour la proportion d'internautes. Elle est positionn e au sixi me rang derri re la Su de (96 %), les Pays-Bas (95 %), le Danemark (94 %), le Luxembourg (88 %) et la Finlande (87 %).

4) Le Cr doc  voque des « usages diversifi s, in galement utilis s ». L'usage est d'abord commercial : 61 % des en-

qu t s utilisent Internet pour s'informer et pr parer un achat ; 55 % effectuent des achats en ligne ; 49 % consultent des notes,  valuations et commentaires laiss s par des usagers ou des acheteurs ; 29 % vendent des biens ou des services... Les Franais utilisent Internet  galement pour effectuer des d marches administratives ou fiscales (55 %) ; participer   des sites de r seaux sociaux (52 %) ;  couter ou t l charger de la musique (51 %) ; chercher des informations concernant sa sant  ou celle d'un proche (41 %) ; regarder la t l vision, en direct ou en rattrapage (37 %) ; regarder ou t l charger des films, des vid os ou des s ries (35 %) ; t l phoner par Skype (33 %)...

5) Au final, le Cr doc distingue trois grands groupes d'usagers : 37 % des enqu t s sont des non internautes (16 %) ou de faibles utilisateurs (21 %) ; 34 % ciblent leurs usages (ce sont « les jeunes » pour des pratiques musicales et audiovisuelles, et « les utilitaristes » avec des usages en lien avec la vie quotidienne) ; enfin, 29 % sont des utilisateurs massifs exploitant au mieux toutes les possibilit s offertes.

6) Nous avons vu que 52 % des Franais sont s duits par les r seaux sociaux (+ 10 points par rapport   2012). Les usages se sont diversifi s en quelques ann es, souligne le Cr doc : « Il s'agit toujours principalement d'entretenir des liens existant avec des personnes proches (91 %), par exemple en partageant des photos ou des vid os (79 %), mais la participation aux r seaux sociaux r pond  galement   un besoin de divertissement (pour 82 % des utilisateurs, + 5 points par rapport   2012) et, surtout, 71 % des membres des r seaux sociaux les utilisent d sormais pour s'informer sur l'actualit  (ils n' taient que 54 % en 2012) ».



« Une histoire raconte que deux hommes se disputaient la possession d'un tableau, sans pouvoir se d partager. Ils furent amen s devant le roi   qui on demanda de trancher le diff rend. Le roi  coute la d fense du premier, Naitik, disant que ce tableau lui appartenait mais qu'on lui avait vol . Le second, Bhima, dit qu'il l'avait achet  tr s cher au march  et qu'il en  tait propri taire. Ni l'un ni l'autre ne pouvait prouver de mani re irr futable ce qu'il avanait. Le roi demanda alors que l'on apporte une scie. Devant eux, le roi fit le geste de se mettre   d couper le tableau en deux pour le r partir " quitablement". Bhima ne r agit pas, il ne voulait pas c der et pr f rait voir d truire le tableau. Naitik s'y opposa brutalement : "Non, ne le d truyez pas, ce serait dramatique, c'est une tr s belle  uvre, je pr f re qu'elle soit entre les mains de cet homme". Le roi dit alors   Bhima que, voulant d fendre jusqu'au bout ses int r ts, il n'avait pas fait preuve d'un sens minimum de conciliation morale, et il remit le tableau   Naitik : "Tu  tais pr t   perdre le tableau pour le pr server, tu es digne de le garder". Cette histoire (...) rappelle combien la recherche de l'acte juste passe   un moment ou un autre par un jugement moral. »

Bernard Lemaignan, «  tre juste n'est pas suffisant pour faire autorit  » (tribune), *Direction[s]* n  143 de juin 2016.

